



Épreuve VTT, catégories jeunes.



150 ans de sport dans la Ligue

La Ligue de l'enseignement fête ses 150 ans.

L'occasion de rappeler la place que les activités physiques et sportives y occupent et de questionner l'idéal d'un sport laïque, incarné depuis 1928 par l'Ufolep.

DE QUOI L'UFOLEP EST-ELLE LE NOM ?

De l'activité physique dans un corpus laïque

Si les activités physiques ont toujours eu leur place au sein de la Ligue de l'enseignement, elles n'y ont jamais été une fin mais un moyen au service d'un projet éducatif, indissociable de la défense de la laïcité.

La Ligue de l'enseignement fête ses 150 ans. En quoi cela concerne-t-il l'Ufolep, se demanderont peut-être certains. Ils ignorent que, bien que fédération sportive à part entière, celle-ci appartient à ce grand mouvement d'éducation populaire. C'est là ce qui fonde sa spécificité.

La naissance officielle de l'Ufolep, en 1928, ne fut en effet que le prolongement et l'institutionnalisation de pratiques physiques préexistantes au sein de la Ligue. Une hérédité qui se retrouve dans l'ambition, partagée avec l'Usep, fédération scolaire née en son sein en 1939, de former des « citoyens sportifs ». L'ordre des mots n'est d'ailleurs pas neutre : nom, « citoyen » ; complément, « sportif ». Même si, désormais, bon nombre

de pratiquants Ufolep ne découvrent qu'au fur et à mesure la place qu'occupent, au sein de la fédération dont ils sont adhérents, des valeurs forgées dans la défense de la République et de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire.

PROMOUVOIR LA GYMNASTIQUE

En 1866, lorsque Jean Macé fonde la Ligue de l'enseignement sous un Second Empire dont nul n'entrevoit encore la fin prochaine, il s'agit d'éduquer le peuple au suffrage universel. Le développement de l'activité physique ne figure pas au programme. Néanmoins, ce souci d'éduquer à la citoyenneté s'élargit bientôt à l'encouragement des activités physiques, afin de ne pas dissocier le corps et l'esprit.

Dès 1868, la toute jeune Ligue de l'enseignement mène ainsi une campagne en faveur de la création de salles d'éducation physique, dont elle fournit même les plans ! (1) Puis, dans les années 1880, dans une République rétablie et confortée après la crise du 16 mai 1877 et l'affirmation de la prééminence du Parlement, diverses publications de la Ligue témoignent d'un réel intérêt pour les activités physiques : en 1884, c'est un *Abrégé de gymnastique* à l'intention des « sociétés qui débutent » et une étude sur *La gymnastique en Suisse* ; en 1885, deux textes sur *La question d'argent dans les sociétés de gymnastique* et *Le professeur et le moniteur de gymnastique* ; en 1886, une brochure, *Un gymnase pour cent francs*, et une autre, dédiée aux *Exercices corporels*.

EN 1866, JEAN MACÉ, JOURNALISTE RÉPUBLICAIN...

Le 25 octobre 1866, le journal *L'Opinion nationale* publie un article dans lequel Jean Macé appelle au rassemblement de tous ceux qui désirent contribuer à l'enseignement du peuple. C'est en fait une exhortation à la formation des citoyens que lance ce journaliste républicain, professeur en Alsace depuis qu'en décembre 1851 le coup d'État du futur Napoléon III, supprimant la République, l'a contraint à quitter la capitale. Ayant constaté que le peuple peut élire un dictateur, il considère que, pour garantir la démocratie, « l'éducation au suffrage universel » est indispensable. Pour cela, il veut créer en France une Ligue de l'enseignement semblable



à celle fondée deux ans plus tôt en Belgique. Dans les jours qui suivent, Macé reçoit une lettre du sergent de ville Larmier, qui lui déclare « vouloir faire partie, avec le cheminot Mamy et le tailleur de pierre Petit, de cette Ligue ».

Le 15 novembre, estimant suffisant le nombre de signatures, Jean Macé annonce la naissance officielle de la Ligue de l'enseignement. Un an plus tard, la Ligue compte 5000 membres répartis dans 72 départements, tandis que de nombreux « cercles de la Ligue de l'enseignement » se constituent dans les principales villes du pays pour regrouper ces adhérents. ●

La Ligue de l'enseignement, Pierre Tournemire, Les Essentiels Milan, 2015.



Archives En Jeu



Football, département de la Seine, années 1950.

La question s'invite aussi aux congrès du mouvement. En 1889, on débat de «l'École normale civique de gymnastique de Joinville» et on écoute une communication sur «la gymnastique et les enfants au Havre». L'année suivante, l'assemblée émet un vœu demandant que «l'enseignement de la gymnastique reçoive une sanction efficace au certificat d'études primaires».

En 1895, les activités physiques font l'objet de deux rapports. Portant sur l'éducation physique de la jeunesse, le premier fixe des catégories d'âge et demande l'interdiction de tout exercice qui, par une dépense excessive, pourrait être nuisible à la santé. Dans le second, le Dr Tissié s'appuie sur l'exemple de l'œuvre girondine d'éducation physique pour demander l'extension à toute la France des lendits du Sud-Ouest, qu'il a lui-même fondés.

DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE

Toutefois, «ce qui a vraiment conduit la Ligue à se préoccuper des activités physiques et sportives, c'est l'adhésion de sociétés dédiées à celles-ci», observe Pierre Tournemire, vice-président en charge de la mémoire de la Ligue. Il faut se replacer dans le contexte de l'époque: adhérer à la Ligue, c'est adhérer à la République. De nombreuses sociétés sportives constituées autour de la gymnastique et du tir affichent cette adhésion, en opposi-

tion aux organisations confessionnelles. Elles manifestent ainsi une appartenance d'ordre idéologique, plus que sportif.»

Adhérer à la Ligue est à la fois un engagement en faveur de la démocratie, de la laïcité, de l'enseignement public, du progrès en général, et contre «l'obscurantisme». À cette époque où la République est encore fragile et contestée par une partie de l'opinion, c'est aussi partager une ferveur patriotique et revancharde, entretenue par la perte de l'Alsace-Lorraine après la guerre de 1870. C'est dans ce contexte que voient le jour, au début des années 1880, les «bataillons scolaires» un temps encouragés par la Ligue. L'idée était qu'il faut préparer les jeunes gens à devenir plus tard de bons soldats. «L'existence des bataillons scolaires a été brève. Mais ils ont donné naissance à la pratique physique et sportive à l'école et aux fêtes de jeunesse», souligne Pierre Tournemire.

Dans ce combat contre l'église catholique, avec pour enjeu l'influence auprès des jeunes âmes, il faut en effet concurrencer les saints par l'érection de monuments aux grands hommes de la République, et trouver l'équivalent des processions religieuses. Or les mouvements gymniques se prêtent parfaitement aux fêtes de la jeunesse. «Cela fait plus sérieux que les danses, tout en offrant de jolis défilés et de belles exhibi-

tions, avec ces jeunes gens musclés en justaucorps», note l'historien de la Ligue.

DES «PETITES A», PUIS L'UFOLEP

C'est toutefois la création d'amicales laïques autour des écoles publiques et, dès 1898, de «Petites A», qui va donner lieu à une pratique sportive élargie.

Les amicales laïques visent à compléter la formation culturelle et civique des adolescents et des adultes tandis que les «Petites A» (Petites Amicales) sont des sociétés plus axées sur la pratique sportive. Elles sont 7 000 en 1909 et on y pratique le cross-country, l'athlétisme et le football. Le basket-ball apparaîtra en 1920, au lendemain d'une Grande Guerre qui, en dépit de la saignée opérée parmi les jeunes hommes, contribue à la diffusion des pratiques physiques et des sports anglais.

Quelle place faire au sein de la Ligue à ce «sport» qui dépasse la seule éducation physique? Jusqu'en 1910, le discours est résolument hostile. Mais, cette année-là, au congrès de Tourcoing, G. Brun, président des patronages laïques liés à la Ligue, plaide pour l'introduction du sport dans les œuvres de la Ligue. Mais, même au nom de la lutte contre les patronages religieux, il n'obtient pas la création d'une «organisation spéciale» chargée de mettre en place «des championnats pour les différents

▶ *sports*». Celle-ci ne voit le jour qu'en 1928, au congrès de Lille, sous le nom d'Union française des œuvres laïques de l'éducation physique. Pour cela, il aura fallu vaincre les réticences de ceux qui voient dans le sport une déviance de l'éducation physique – course aux records, recherche du spectacle, «tare morale» du professionnalisme – ou craignent d'attirer des «*laïques incertains*».

DU FRONT POPULAIRE À VICHY

L'Ufolep naît dans un contexte fort différent de celui de l'avant-guerre. La Ligue de l'enseignement sort en effet du conflit très affaiblie dans ses effectifs et son influence. Elle trouve néanmoins un renouveau dans la riposte à l'offensive cléricale, laquelle se focalise sur la question de l'application de la législation scolaire dans les territoires «libérés» de l'Alsace-Moselle et le financement des écoles confessionnelles. En outre, elle se réorganise à partir de 1925 en créant, avec l'appui des élus républicains et des inspecteurs d'académie, des fédérations dans chaque département. Auparavant, la Ligue était à la fois «un réseau de pression agissant en faveur de l'école publique et de la laïcité de l'État» et «une nébuleuse d'associations visant à l'encadrement des loisirs péri et postscolaires» (2). Devenue une «confédération» et portée par un grand rassemblement laïque, elle retrouve un rôle de premier plan.

Ainsi, la Ligue est proche du gouvernement de Front populaire (1936-1938), qui partage ses aspirations dans le domaine de l'éducation et de l'accès aux loisirs. Jean Zay, élu d'Orléans et ministre de l'Éducation nationale, est l'un de ses militants. Par une circulaire datée du 1^{er} février 1939, il créera l'Usep, commission scolaire de l'Ufolep char-

gée de développer la pratique physique et sportive des écoliers. Et son secrétaire d'État aux sports, Léo Lagrange, sera commissaire général de l'Ufolep en 1939.

L'Ufolep organise des championnats et se développe rapidement en passant des accords avec des fédérations «dirigeantes» – basket-ball, football, athlétisme – dont elle se démarque toutefois sur le plan idéologique. Dans un contexte fascisant – celui de l'émeute parisienne du 6 février 1934 – elle affiche en revanche sa proximité avec la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et enverra avec elle, à l'été 1936, une délégation aux Jeux ouvriers et républicains de Barcelone, censés faire contrepoids aux Jeux nazis de Berlin. On ne s'étonnera donc pas de la dissolution, en 1942, par le régime de Vichy, de la Ligue de l'enseignement et de son secteur sportif.

VECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS

Fédération multisports officiellement reconvenue en 1946, l'Ufolep retrouve en quelques années environ 3 000 associations et plus de 60 000 licenciés. À la fin des années 1960, ce premier nombre n'a que peu augmenté, mais celui des licenciés a doublé. De son côté, portée par l'explosion de la population d'âge scolaire, l'Usep approche les 500 000 licenciés à la fin des années 1960.

Davantage de moyens sont consacrés aux loisirs et, après le premier essor des années 1930, ceux-ci se poursuivent leur démocratisation. L'après-guerre est ainsi une période faste pour l'éducation populaire et les différents secteurs de la Ligue: l'Ufolep et les autres services constitués sur le même modèle – et avec le même suffixe – pour aider les associations à développer leurs activités en matière d'éducation artistique

(l'Ufolea), de cinéma (l'Ufocel puis l'Ufoleis) ou de séjours de vacances (l'Ufoval).

DES AMICALES AUX CLUBS

Mais les activités sportives vont bientôt prendre une place écrasante, au regard du nombre d'adhérents qu'elles fédèrent. «*Institutionnellement, la rupture officielle c'est 1966*, explique Pierre Tournemire. *Lors du congrès du centenaire, la Ligue décide de se réorganiser en services sur les bases de territoires, les comités départementaux, et non plus autour d'activités. C'est la fin des Ufo. Sauf pour l'Ufolep, afin qu'elle puisse garder son statut de fédération sportive agréée, avec une identité juridique autonome.*» Or si la licence est exigée de tout pratiquant sportif, beaucoup d'associations culturelles n'inscrivent pas tous leurs adhérents...

Puis, à partir des années 1980, le nombre d'associations culturelles chute de manière régulière. «*Beaucoup n'adhéraient plus à la Ligue par engagement militant mais pour des prestations de services*, observe Pierre Tournemire. *Et lorsque que ces prestations ne leur paraissent plus à la hauteur du coût de l'affiliation...*»

L'Ufolep accueille en revanche toujours plus de pratiquants, notamment chez les jeunes. Elle élargit la palette des activités proposées, la gestion des championnats et des rassemblements nationaux étant assurée par des commissions nationales. Et si la pratique sportive au sein des amicales laïques marque le pas, les clubs unisports garnissent ses rangs, parfois sur le mode de la double licence permettant à la fois une pratique «délégataire» et «ufolépienne». Au milieu des années 1980, l'Ufolep réunit ainsi plus de 11 000 associations et 450 000 licenciés. Et si les sports collectifs entament

LE TEMPS DES AMICALES ET DE L'UFOLEP-USEP

Instituteur dans un village de l'Oise, le président de l'Ufolep, Philippe Machu, a animé une amicale. Témoignage.

«J'ai découvert l'Ufolep dans mon école de Chantilly à l'âge de dix ans. C'étaient les années 1950 et l'EPS enseignée en cours complémentaire était prolongée hors temps scolaire par l'engagement de notre prof, Gaston Delberghe, qui est ensuite devenu délégué puis président du comité de l'Oise. Mes premières émotions sportives, je les ai vécues sur une piste d'athlétisme et sur un terrain de football avec l'Ufolep-Usep, car alors on ne faisait guère la différence.

Puis, en 1963, j'ai été nommé instituteur dans le village de Baron, où venait de naître une Amicale des anciens élèves affiliée à la Ligue de l'enseignement, avec des sections sportives: tir, volley, tennis de table... Je me suis lancé dans la gestion de ces activités, qui d'ailleurs faisait partie de mon contrat: en acceptant le poste de directeur d'école, j'acceptais aussi ceux d'animateur de l'amicale et de secrétaire de mairie, m'avait précisé l'inspectrice! Je suis resté vingt-cinq ans à Baron, et je suis fier que l'amicale continue d'animer ce village de 800 habitants, avec de nombreuses activités sportives et culturelles!» ●



leur déclin, le dynamisme des pratiques individuelles (activités cyclistes et sports mécaniques chez les hommes, gymnastique sportive et d'entretien chez les femmes) le compensent largement.

« On observe un changement dans la nature de l'adhésion, constate Pierre Tournemire. Pendant longtemps, on adhérait à l'Ufolep parce qu'on était membre d'une amicale ou d'une association attachée à la défense de l'école publique. Si on faisait du sport, c'était naturellement à l'Ufolep. Désormais, on y vient pour l'activité – parce que c'est moins cher, mieux organisé ou plus sympathique – mais plus par idéologie. Cela n'empêche pas de s'engager, de faire sien un idéal, mais ce n'est plus la motivation première. »

Cela n'est pas sans conséquences sur les rapports entre la Ligue et l'Ufolep, à la fois partie prenante de celle-ci et dotée de l'autonomie propre à son statut de fédération sportive. Symboliquement, lors des congrès nationaux, il arrive que le discours du représentant de la Ligue, figure imposée de ces assemblées, tombe à plat s'il reste sur le mode du « Tous Ligueurs », sans faire le lien avec les réalités du terrain. Surtout si, au passage, l'intervenant dénonce les turpitudes du sport sans nuances et de manière un peu trop généralisatrice...

Signe plus tangible d'un certain malaise, dans certaines fédérations départementales les relations se tendent. Les représentants de l'Ufolep se sentent snobés, alors même qu'ils représentent parfois plus de licenciés que tous les autres secteurs de la Ligue réunis. « C'étaient avant tout des querelles de pouvoir et des conflits de personnes, liés aux ambitions plus ou moins assumées de certains », relativise Pierre Tournemire. Ces dissensions, même isolées, trouvent toutefois un certain écho au niveau national et, à la rentrée 1999, un secrétaire national de la Ligue, Gilles Cavé, est nommé directeur de l'Ufolep afin de remettre de l'ordre dans la maison (lire page 15).

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

À partir des années 2000, l'Ufolep cherche à concilier ses ambitions éducatrices et sociales avec les réalités de son tissu associatif et de pratiques qui se différencient insuffisamment de celles des fédérations délégataires. Elle se tourne vers les publics éloignés de la pratique : femmes, seniors, jeunes des quartiers défavorisés ou des zones rurales... Elle investit le sport-santé et promeut le concept de « plurisport », tourné vers le loisir. Symboliquement, elle



Rassemblement laïque, piscine de Fontaine (Isère), juin 1961.

adapte sa devise : forgé dans les années 1980, le slogan « une autre idée du sport », plus politique, cède la place à « tous les sports autrement ».

Parallèlement, l'érosion régulière de ses effectifs (3) conduit l'Ufolep à questionner le sentiment d'appartenance et ce en quoi son offre la distingue de ses concurrentes. Après quelques tâtonnements, elle trouve au début des années 2010 la formule consistant à développer conjointement un secteur « sport et éducation » appuyé sur sa base associative, et un secteur « sport et société » impulsé par ses comités départementaux, en partenariat avec des associations à vocation sociale, les collectivités et les services de l'État. De son côté, la Ligue de l'enseignement montre un intérêt renouvelé pour les pratiques sportives. « Quand on met l'activité au service d'un projet plus global, les liens redeviennent naturellement plus étroits » résume Pierre Tournemire.

C'est pourquoi on peut penser que, à l'image de la place qui est désormais la leur dans la société, les pratiques physiques et sportives n'ont jamais été aussi présentes dans le projet de la Ligue. Mais comment pourrait-il en être autrement quand l'Ufo-

lep et l'Usep – confrontée depuis 2014 à l'impact de la Refondation et des nouveaux rythmes sur ses rencontres sportives scolaires – réunissent chacune plus d'un tiers des associations affiliées, et la très grande majorité des adhérents (4) ?

Il ne reste plus qu'à faire pleinement partager ce projet aux associations et aux licenciés qui ont rejoint l'Ufolep, et par conséquent la Ligue, sans en connaître tous les soubassements idéologiques. Afin qu'ils puissent s'approprier, à leur façon, 150 ans d'histoire. ● PHILIPPE BRENOT

(1) « L'éducation physique et la Ligue de l'enseignement de 1866 à 1928 », dans le supplément à *Informations Ufolep-Usep* n°119, avril 1978. Malheureusement, cet article non signé n'indique pas ses sources.

(2) *La Ligue de l'enseignement, 150 ans d'une histoire politique*, Jean-Paul Martin, avec la collaboration de Frédéric Châtaignier et Joël Roman, à paraître fin 2016. Plusieurs développements de cet article en sont directement tirés. Profitons-en aussi pour expliciter la différence entre activités « périscolaires » (pour les écoliers en marge de l'école) et « postscolaires » (pour les anciens élèves et les amis de l'école publique).

(3) 341 000 licenciés en 2014-2015.

(4) Fin mars, le logiciel Affiligue recensait 22 591 associations (dont 7 750 pour l'Ufolep et 8 477 pour l'Usep) et 1 121 697 adhérents (dont 218 665 adultes et 103 947 jeunes à l'Ufolep et 37 914 adultes et 609 741 enfants à l'Usep).